

Le choix vous appartient

Comment prendre des décisions d'ordre moral

James W. Walters

Notre Eglise se trouve confrontée à une bénédiction plus ou moins bien accueillie — des membres de plus en plus cultivés.

À l'origine, le mouvement adventiste fut fondé par des pionniers intelligents et consacrés, qui pour la plupart avaient très peu étudié. Ils ont pourtant beaucoup insisté sur l'importance de la formation intellectuelle, à tel point que l'Eglise adventiste aux Etats-Unis est fière maintenant de compter deux fois plus de diplômés, proportionnellement, que n'en comporte l'ensemble de la population. Partout dans le monde, des milliers d'étudiants adventistes sont inscrits dans des universités privées ou publiques.

L'adventiste instruit est une bénédiction, car sa formation lui permet de contribuer efficacement à la vie de l'Eglise, que ce soit comme membre ou comme dirigeant. D'un autre côté, cela soulève aussi des problèmes dans la mesure où, en général, l'Eglise ayant eu peu de membres semblables, un certain nombre de ses pratiques et de ses règlements n'ont pas été confrontés aux questions que des étudiants ou des professionnels tendent à soulever.

Mais malgré les difficultés que cela peut engendrer, les bienfaits qui en découlent sont de loin les plus nombreux. L'Eglise enseigne depuis longtemps que chaque être a été créé à l'image de Dieu, et doté de « la faculté de réfléchir et d'agir ». L'Eglise soutient que la véritable éducation implique le développement de toute la personne — y compris l'intellect. Toutes les difficultés qui peuvent en résulter sont en fait des problèmes de croissance — l'adaptation adolescente nécessaire à la maturation sociale et spirituelle de l'Eglise et à sa transformation en un corps de

croissants adultes conforme au plan de Dieu.

Je suis persuadé que notre Eglise — consacrée depuis son origine à la recherche de la vérité quel qu'en soit le prix — doit apprécier et soutenir, sur un plan mondial, sa communauté de diplômés universitaires et de professionnels cultivés.

Prendre des décisions

Dieu désire — en fait il exige — que l'homme fasse appel à ses facultés intellectuelles ; or, nul domaine n'exige autant de réflexion prudente que les décisions d'ordre moral que nous sommes appelés à prendre actuellement. Nous nous trouvons dans cette situation chaque fois que nous sommes confrontés à un problème d'ordre moral — lorsque surgit un conflit apparent de principes ou de responsabilités. Une multitude de cas semblables, d'une importance plus ou moins grande, se présentent à l'étudiant adventiste qui pénètre dans une salle de classe non adventiste ou au professionnel adventiste qui entre sur le marché du travail.

Quelle est la démarche à suivre pour un professionnel qui doit prendre d'importantes décisions d'ordre religieux ou moral ? La génération précédente, aux Etats-Unis, commençait par répondre à cette question en consultant l'index des écrits d'Ellen G. White ou en feuilletant une concordance biblique. Si une déclaration claire de Mme White se présentait ou si on tombait sur un « ainsi parle le Seigneur », on ne cherchait pas plus loin. Aujourd'hui pourtant, une compréhension plus approfondie de la révélation divine et le développement de nouvelles technologies, surtout dans le domaine des sciences

biomédicales, ont rendu plus complexe le processus de la décision éthique.

Il est évident que la révélation divine doit toujours reposer sur un fondement sûr. Les tendances actuelles exigent que nous redoublions de diligence dans notre étude de la Bible et notre utilisation des écrits d'Ellen White. Comme jamais auparavant, il est nécessaire que nous nous approchions de ces sources sacrées dans un esprit de révérence et de prière pour que Dieu influence notre cœur et éclaire notre esprit. L'étude de ces sources inspirées révélera certains modèles d'éthique chrétienne. Quatre d'entre eux méritent notre attention : (a) l'éthique de la vertu, (b) l'éthique des principes, (c) l'éthique de l'autorité et (d) l'éthique de la situation.³ Ces modèles ne constituent pas un substitut à la vérité « révélée » ; ils ont comme point de départ l'assurance qu'elle existe. Ces modèles peuvent être comparés à quatre lentilles ou lunettes différentes qui permettront au croyant cultivé de mieux percevoir l'ensemble des éléments intervenant dans une décision. Chaque modèle joue un rôle dans ce processus, mais celui qui sera choisi indiquera la manière dont la décision s'orientera.

Quatre modèles

L'éthique de la vertu. Ce modèle met l'accent sur le caractère. Il insiste sur le fait d'être plutôt que de faire, être la personne qu'il faut plutôt que de faire ce qu'il convient.

En un sens, ce modèle est le plus fondamental. Il met l'accent sur l'essentiel de la personne, sur ce qui détermine toute bonne action. L'éthique du caractère servira de base au

jugement dernier. Dieu seul connaît le cœur, et ce sont les motivations du cœur qui priment. En dernière analyse, l'important ne sera pas de savoir si on a vécu une vie parfaite mais si on a eu l'*intention* de faire le bien.

Logiquement, l'éthique de la vertu précède les autres modèles dans le processus de la décision. Les motivations profondes d'une vie morale viennent de l'intérieur. Quelle que soit la valeur des règles et des principes qui gèrent la vie d'une personne, ils ne parviendront jamais à couvrir toutes les situations. C'est grâce à quelque chose de plus fondamental, le caractère, que ce qui manque aux règles peut être compensé. Ces dernières ne sont que le prolongement des intentions du caractère.

La Bible souligne l'importance du caractère. Galates 5 offre une énumération impressionnante : l'amour, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, l'amabilité, etc. Cette liste vient-elle après les dix commandements ? Certainement pas. Il ne s'agit pas de choisir ceci ou cela, pas plus qu'il n'est question de choix dans le domaine de la foi et des œuvres. De la même manière que la foi précède les œuvres, ainsi l'Esprit précède la loi. C'est le caractère d'un individu qui détermine son désir d'observer ou non un commandement ou un autre.

A travers toute l'histoire, les penseurs ont reconnu l'importance de la vertu fondamentale. Les anciens Grecs prônaient quatre vertus cardinales : la sagesse, le courage, la tempérance et la justice. L'apôtre Paul déclare que toute bonne action est sans valeur si elle n'est pas inspirée par l'amour. Puis Paul énumère ce qu'on a appelé plus tard les vertus théologiques : la foi, l'espérance et l'amour, l'amour étant la plus grande.

Quelle que soit leur valeur, les vertus éthiques ont une faiblesse. La définition de l'amour ou de la gentillesse peut beaucoup différer d'une personne à l'autre. Un égocentrique peut être persuadé qu'il est animé des meilleures intentions et se tromper tragiquement. Dans une société pluraliste, particulièrement, l'éthique de la vertu, malgré tout son potentiel, est trop subjective.

L'éthique des principes. Comme nous l'avons dit plus haut, Dieu seul peut juger le cœur. Etant donné l'importance des intentions personnelles, ces dernières forment la base du jugement divin final.⁴ Pourtant, dans notre vie de membre d'église et de citoyen, les intentions ne suffisent pas. C'est pour cela que nous avons des règles. Quelles que soient nos intentions, il est nécessaire d'observer certaines règles de société fondamentales ou de supporter les conséquences d'un refus. L'éthique des principes met l'accent sur *faire* ce qui est bien, indépendamment de toute motivation.

Une société ou une organisation ne pourrait pas exister sans certaines règles de base. Ainsi, qu'on soit d'accord ou non, on est tenu de conduire du côté de la route requis dans le pays où l'on se trouve. Dans un domaine professionnel, comme le milieu médical par exemple, il existe aussi certaines règles de conduite à observer. Ainsi, il est obligatoire « d'informer le malade avant d'obtenir son consentement » pour toute procédure importante. Il ne suffit pas de dire : « Ayez de la considération pour vos malades. »

Les règles n'ont pas toutes la même valeur. Certaines sont plus importantes que d'autres. Dans ma branche professionnelle, la bioéthique, le respect de la personne est un principe ou une « règle » fondamentale. De ce principe de base sont issues diverses règles, dont l'une est celle du consentement en connaissance de cause. Et de là encore découlent de « petites règles secondaires ». Ainsi, la règle demandant l'obtention du consentement du malade a donné naissance à la loi précisant que les malades ont le droit de décider ce qu'ils prendront pour le petit déjeuner. Ces prescriptions secondaires sont beaucoup plus nombreuses et plus faciles à changer que les grands principes de base. Ainsi, le manuel du corps enseignant de l'université où je donne mes cours comporte 221 pages. Beaucoup de ces pages contiennent des réglementations d'ordre pratique, la description de procédures qui peuvent être aisément modifiées. Par contre, les principes de base,

comme le respect des membres du corps enseignant, et les lois qui en découlent, par exemple la protection de la liberté académique et des procédures régulières, sont plus profondément ancrés et difficiles à modifier. Pour prendre une décision selon l'éthique des principes, un individu a recours aux lois secondaires, à moins qu'il y ait un conflit ; dans ce cas-là, il cherche une solution en faisant appel à un niveau supérieur de règles et de principes.

Dans mon enseignement, je suis quatre principes fondamentaux : le respect de la personne, la bienveillance, l'aide à la communauté et la justice. Le respect de la personne, souvent appelé principe de l'autonomie, consiste à considérer la valeur d'un être humain comme une fin en soi. La bienveillance implique faire du bien à autrui. Le principe d'aide à la communauté souligne le besoin de travailler au bien-être d'un groupe plus large, la société elle-même. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Considérée habituellement comme le respect de l'égalité entre les personnes, cette dernière est un principe qui condamne des maux tels que les discriminations raciale et sexuelle.

L'éthique de l'autorité. Comment expliquer que deux personnes aussi cultivées et intelligentes l'une que l'autre prennent parfois des décisions très différentes sur le plan moral ? Ainsi, pourquoi le Vatican et la Conférence Générale voient-ils l'avortement de façon différente ? Pourquoi deux adventistes, aussi sacrés l'un que l'autre, auront-ils des conceptions complètement opposées sur la peine de mort ? La réponse à ces questions n'est pas simple, mais elle se trouve en partie dans le problème de l'autorité — ce qui détermine le bien et le mal, la vérité et l'erreur — présent dans l'existence de tout individu.

Il arrive que l'éthique de l'autorité soit poussée à l'extrême. Ainsi, pour prendre une décision, certains chrétiens ouvrent la Bible, ferment les yeux, prient et mettent le doigt au hasard sur la page ouverte devant eux. Tout ce que dit le texte désigné devient la réponse à leur problème.

Voilà, si j'ose le dire, une conception naïve de l'autorité biblique. John Wesley a présenté un exemple d'éthique de l'autorité plus acceptable ; selon lui, la Bible est le premier de quatre jalons de base de l'autorité ; les trois autres sont la tradition, l'expérience et la raison.⁵

Je suis reconnaissant d'avoir eu une éducation chrétienne et je suis heureux que l'Écriture ait une importance primordiale dans ma vie. Grâce à la Bible, j'ai le sentiment de savoir qui je suis, d'où je viens, où je vais et pourquoi j'existe. Au sens le plus profond du terme, la Bible, qui me met en contact avec son Auteur divin, est l'autorité qui gère mon existence.

Cela ne veut pas dire que je vais abandonner mes facultés de raisonnement critique. Mais la raison est seulement un outil technique et non pas une fin en soi. Elle fonctionne à partir de certaines données, d'une certaine autorité. Les chrétiens sont heureux d'accepter la foi biblique comme une donnée de base.

L'éthique des situations. Le quatrième type de processus entraînant une prise de décision met l'accent sur le contexte dans lequel on prend cette décision. Comme dans le cas de l'autorité, il existe un emploi simpliste et un emploi réfléchi de ce modèle. Dans le premier cas, la situation seule va déterminer la décision. Les choix de bien et du mal dépendent entièrement des circonstances. Aucune notion de bien ou de mal n'existant en dehors de la situation elle-même, tout ce qu'exige la situation du moment est considéré comme bien.

Je ne puis accepter une telle position ; non seulement, elle est simpliste, mais elle est dangereuse sur le plan de la morale chrétienne et, en fait, de tout système moral. Or, il n'est pas obligatoire qu'il en soit ainsi. Le contexte particulier qui entoure tout conflit moral peut et doit influencer (mais non pas déterminer) la décision morale. Prenons pour exemple deux récits bibliques : d'abord, la parabole du bon Samaritain. Trouver un homme agonisant sur le bord de la route fait à juste titre, une différence dans l'attitude du Sa-

maritain qui a dû décider entre deux options : s'arrêter et venir en aide à un malheureux ou continuer son chemin et arriver à l'heure pour son rendez-vous d'affaires à Jéricho (Luc 10 : 29-37). Voyons aussi la question du sabbat. Pour Jésus, si un bœuf tombait dans une fosse ce jour-là, cela justifiait un changement dans l'observation traditionnelle du croyant (Luc 14 : 5, 6).

Examinons encore une anecdote qui nous vient de notre héritage adventiste. A. G. Daniells parle de sa rencontre avec un missionnaire scandinave qui pratiquait un régime végétarien très strict. Frère Daniells avait l'impression que l'homme avait « très peu de sang dans les veines » et qu'il vivait « surtout de l'air du temps des contrées du nord ». Il ne se nourrissait pas convenablement, mais il affirmait qu'il suivait les conseils d'Ellen White. Lorsqu'il revint aux États-Unis, frère Daniells discuta de ce problème avec Ellen White. Elle répondit : « Que font les gens de leur bon sens ? Pourquoi ne voient-ils pas qu'il est nécessaire de s'adapter à l'endroit où l'on se trouve ? »⁶ Ces trois illustrations soulignent le même point : les principes de base ne changent pas, mais il se peut que leur application varie selon les circonstances.

Conclusion

Ces quatre types de démarches menant à la décision éthique ne sauraient remplacer l'étude de la Bible et la prière. Mais en un deuxième temps — étant donné qu'un intellectuel adventiste réfléchira longuement avant de prendre une décision morale importante — ces différents points de vue l'aideront à faire une analyse attentive de la situation.

Ces quatre modèles ne sont pas exclusifs. Cela veut dire que le choix de l'un n'exclut pas les autres. Ils sont complémentaires. Pourtant, le modèle qui influera le plus sur la décision pourra marquer une différence significative. Ainsi, la personne pour qui l'éthique de l'autorité aura la priorité parviendra sans doute à des conclusions très différentes de

celle qui penchera plutôt pour l'éthique de la situation.

Dans mon expérience personnelle, la foi religieuse est mon autorité première (éthique de l'autorité). Et étant donné que ma foi est biblique et adventiste, c'est une foi dynamique. C'est-à-dire qu'elle tient compte du contexte historique dans lequel elle est vécue. Ezéchiel 18 donne une illustration biblique du dynamisme de la foi : les croyants avant l'exil avaient tendance à penser qu'ils souffraient à cause des péchés de leurs ancêtres ; mais Dieu demanda aux croyants après l'exil d'assumer leur responsabilité dans leur vie personnelle. Les notions historiques adventistes de « révélation progressive » et de « vérité présente » sont importantes parce qu'elles affirment que la foi doit être vécue en relation avec des époques et des contextes concrets (éthique de la situation).

C'est à partir de ce que ma foi puise dans l'Écriture et dans mon vécu au sein de la communauté et de l'église, que j'apprends qui je dois être (éthique de la vertu) et ce que je dois faire (éthique du principe). Je ne cherche pas dans le Bhagavad Gita un guide des vertus fondamentales et je ne consulte pas le Manifeste communiste pour savoir quels sont les principes de vie les plus importants. Je préfère me tourner vers les récits de mon héritage judéo-chrétien, la Bible. Cela ne veut pas dire que les autres traditions ne peuvent rien m'apporter, mais étant donné ma position de chrétien, j'ai choisi une certaine approche de la vie qui affecte de façon fondamentale ma façon de prendre des décisions.

Voilà la manière dont les quatre types de démarches interviennent dans mon expérience chrétienne personnelle, mais je reconnais et j'apprécie le fait que pour d'autres, cela se passera différemment. C'est normal. La diversité sagement vécue est l'un des aspects les importants de la création de Dieu. Pourtant, en dépit des différences culturelles et intellectuelles croissantes que connaît notre communauté adventiste, l'autorité de la Bible doit continuer à jouer un rôle

Suite page 25 

Le choix . . .

☞ *Suite de la page 13*

fondamental dans nos choix moraux.

NOTES

1. Ellen G. White, *Education* (Mountain View, CA : Pacific Press Pub. Assn., 1952), p. 17.

2. Voir Fred Veltman, « *The Desire of Ages Project : The Data* », *Ministry*, vol. 62 [63 est en fait le numéro correct du vol.] (octobre 1990), p. 4-7 ; et « *The Desire of Ages Project : The Conclusion* », *Ministry*, vol. 62 [63] (décembre 1990), p. 11-15.

3. David Larson, un de mes collègues d'éthique, a écrit un article très utile sur la démarche menant à la prise de décision. Comme l'éléphant proverbial, cette question est un sujet complexe qui peut être abordé sous différents angles. Larson et moi-même sommes en train, dans une certaine mesure, d'examiner les différentes parties du même animal. Voir David R. Larson, « *Four Ways of Making Ethical Decisions* », *Spectrum*, 12:2 (décembre 1981), p. 17-26.

4. L'importance de la vertu principale, l'amour, en comparaison avec les grandes actions que l'on pourrait faire au nom de certains principes, fait l'objet de 1 Corinthiens 13.

5. Dennis M. Campbell, *Authority and the Renewal of American Theology* (Philadelphia : United Church Press, 1976).

6. Cette anecdote nous vient de la Conférence biblique de 1919, publiée dans *Spectrum*, 10:1 (mai 1979), p. 40.

James W. Walters (Ph.D., Claremont Graduate School) enseigne l'éthique chrétienne à Loma Linda University, où il fut co-fondateur du Centre de bioéthique chrétienne en 1983.